



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2009

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 9 novembre 2009, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Diane Gargantini ainsi que MM. les conseillers Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay, sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et Mme Claire Coulombe, greffière, sont aussi présents.

Mme Nicole Bouffard, trésorière, et M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, sont aussi présents jusqu'à 19h55.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Déborah Bélanger, mairesse, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19h30.

ÉLECTION DU 1^{ER} NOVEMBRE 2009

La greffière dépose une copie des documents suivants, émis par la présidente d'élection, relativement à l'élection générale du 1^{er} novembre 2009 :

- les proclamations d'élection de Mme Déborah Bélanger, mairesse, de M. Denis Lacasse, conseiller au poste numéro 3, de Mme Diane Gargantini, conseillère au poste numéro 4, et de M. André Tremblay, conseiller au poste numéro 6, élus par acclamation, émises le 2 octobre 2009,
- les proclamations d'élection de M. Yves Sigouin, conseiller au poste numéro 1, de M. Normand Gravel, conseiller au poste numéro 2 ainsi que de M. Normand Girouard, conseiller au poste numéro 5, élus suite au scrutin du 1^{er} novembre 2009, émises le 6 novembre 2009,
- les assermentations des candidats élus du 2 octobre et du 9 novembre 2009,
- le sommaire du résultat du vote du 1^{er} novembre 2009,

lesquels documents sont reproduits au livre des procès-verbaux du Conseil et sont déposés aux archives de la Ville.

362/09-11-09

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière.

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

A Ouverture

1. Élection du 1^{er} novembre 2009
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2009

Période de questions du public



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2009

Période de questions du public

B Gestion financière

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois d'octobre 2009
2. Financement du règlement numéro 144 (amendé par le règlement numéro 150) et refinancement du règlement numéro 673
3. Travaux relatifs à la mise aux normes du système d'alimentation en eau potable dans le secteur Sainte-Véronique : Approbation des comptes soumis
4. Travaux de remplacement des conduites d'égout sanitaire et de modifications au poste de pompage du Camping Sainte-Véronique : Approbation des comptes soumis
5. Remboursement d'un dépôt au camping
6. Annulation d'une facture pour capture de chien
7. Mises à jour du logiciel Unicamp

C Gestion administrative

1. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du Conseil
2. Nomination d'un maire suppléant
3. Date d'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2010 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2010, 2011 et 2012
4. Nomination d'un avocat : Dossier A.B.C. Rive-Nord inc.
5. Entente relative à la gestion des constats d'infraction
6. Fermeture des bureaux municipaux, des bibliothèques, et du CSCVR durant la période des Fêtes
7. Remplacement temporaire du directeur du Service des loisirs et de la culture
8. Nomination d'un avocat : Dossier des griefs

D Contrats et appels d'offres

E Avis de motion

1. Avis de motion : Règlement numéro 157 imposant une tarification pour les services des loisirs et de la culture et du camping municipal (remplaçant le règlement numéro 153)

F Adoption des règlements

G Sécurité publique

H Transport routier

1. Établissement d'un droit d'usage en faveur de Géoligne inc.

I Hygiène du milieu

J Urbanisme et mise en valeur du territoire

K Loisirs et culture

1. Nomination d'un représentant de la Ville pour une demande d'attestation de classification pour le camping Sainte-Véronique
2. Plaisirs d'hiver
3. Demande conjointe des Maisons des jeunes de Rivière-Rouge et de la Fondation de l'École du Méandre
4. Demandes de l'École du Méandre

L Divers

1. Demande de la Paroisse Notre-Dame-de-la-Rouge

Période de questions du public

M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.

ADOPTÉE

363/09-11-09

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} OCTOBRE 2009

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2009 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2009

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2009 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du Conseil répondent aux questions adressées par le public.

GESTION FINANCIÈRE

364/09-11-09

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2009

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du Conseil, la liste officielle des comptes d'octobre 2009 se détaille comme suit :

Salaires (ch. # 8877 à 9236) :	157 097,65 \$
Remises fédérales et provinciales :	84 717,02 \$
Comptes courants (ch. # 91811 à 92013) :	741 212,73 \$
Total :	983 027,40 \$

Que ces comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 73.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 73 font partie de la présente liste de comptes. Le Conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 9 du règlement numéro 73.

ADOPTÉE

365/09-11-09

FINANCEMENT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 144 (AMENDÉ PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 150) ET REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 673

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Rivière-Rouge souhaite emprunter par billet un montant total de 231 700,00 \$:

Règlement numéro 144 (150) :	147 600,00 \$
Règlement numéro 673 :	84 100,00 \$

ATTENDU QUE la Ville de Rivière-Rouge désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q., c. D-7)*, qui prévoit que le terme original peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors d'un nouvel emprunt;

ATTENDU QUE la Ville de Rivière-Rouge aura, le 15 novembre 2009, un montant de 84 100,00 \$ à renouveler, sur un emprunt original de 174 600,00 \$, pour une période de 5 ans, en vertu du règlement numéro 673;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2009

ATTENDU QU' à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

Qu'un emprunt par billet au montant de 231 700,00 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 144 (amendé par le règlement numéro 150) et 673 soit réalisé.

Que la Ville de Rivière-Rouge accepte l'offre qui lui est faite de la Financière Banque Nationale inc. pour son emprunt de 231 700,00 \$ par billets en vertu des règlements d'emprunt numéros 144 (amendé par le règlement numéro 150) et 673 au prix de 98,58800 échéant en série cinq (5) ans comme suit :

28 000,00 \$	1,50000 %	17 novembre 2010
28 900,00 \$	2,00000 %	17 novembre 2011
30 200,00 \$	2,50000 %	17 novembre 2012
31 400,00 \$	3,00000 %	17 novembre 2013
113 200,00 \$	3,50000 %	17 novembre 2014.

Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

Que les billets soient signés par la mairesse et la trésorière.

Que les billets soient datés du 17 novembre 2009.

Que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement.

Que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2010.	28 000,00 \$
2011.	28 900,00 \$
2012.	30 200,00 \$
2013.	31 400,00 \$
2014.	32 500,00 \$
2014.	80 700,00 \$ (à renouveler).

Que pour réaliser cet emprunt la Ville de Rivière-Rouge émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 17 novembre 2009), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2015 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros 144 (amendé par le règlement numéro 150) et 673, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Que la Ville de Rivière-Rouge emprunte 84 100,00 \$ par billets, en renouvellement d'une émission d'obligations ou de billets pour un terme additionnel de 2 jours au terme original du règlement numéro 673.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

366/09-11-09

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2009

TRAVAUX RELATIFS À LA MISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LE SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE : APPROBATION DES COMPTES SOUMIS

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement d'un montant total de 100 077,16 \$ plus les taxes à « Les Constructions Soldi inc. » relativement à une partie des travaux (demande de paiement numéro 2) réalisés pour la mise aux normes du système d'alimentation en eau potable dans le secteur Sainte-Véronique, à même les sommes du règlement d'emprunt numéro 131 tel que modifié par le règlement numéro 151, le tout conformément au document préparé par M. Alain Ryan, ingénieur de la firme GENIVAR Société en commandite, en date du 30 octobre 2009.

D'approuver les directives de changement numéros 1 à 13 préparées par M. Alain Ryan, ingénieur de la firme GENIVAR Société en commandite.

ADOPTÉE

NOTE : Mme Nicole Bouffard et M. Michel Robidoux quittent la réunion. Il est 19h55.

367/09-11-09

TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CONDUITES D'ÉGOUT SANITAIRE ET DE MODIFICATIONS AU POSTE DE POMPAGE DU CAMPING SAINTE-VÉRONIQUE : APPROBATION DES COMPTES SOUMIS

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement d'un montant total de 97 807,89 \$ plus les taxes à « 9088-9569 Québec inc. » relativement à une partie des travaux (demande de paiement numéro 1) réalisés pour le remplacement du réseau d'égout sanitaire du Camping Sainte-Véronique, à même les sommes du règlement d'emprunt numéro 147, le tout conformément au document préparé par M. Alain Ryan, ingénieur de la firme GENIVAR Société en commandite, en date du 2 novembre 2009.

ADOPTÉE

368/09-11-09

REMBOURSEMENT D'UN DÉPÔT AU CAMPING

CONSIDÉRANT que la Ville a dû avoir recours à l'expulsion d'un campeur pour procéder aux travaux au Camping Sainte-Véronique;

CONSIDÉRANT que la problématique liée à ce campeur aurait occasionné des frais supplémentaires pour la Ville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le remboursement d'un dépôt de 400,00 \$ à Mme Monique Lepage pour une réservation de terrain au Camping Sainte-Véronique pour l'année 2010.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

369/09-11-09

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2009

ANNULATION D'UNE FACTURE POUR CAPTURE DE CHIEN

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'annuler la facture numéro 158 relative à la capture d'un chien, la propriétaire étant décédée.

ADOPTÉE

370/09-11-09

MISES À JOUR DU LOGICIEL UNICAMP

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'acquisition des mises à jour du logiciel Unicamp servant au Camping Sainte-Véronique au montant approximatif de 600,00 \$ avant les taxes.

ADOPTÉE

GESTION ADMINISTRATIVE

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Conformément aux articles 357 et 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, les membres du Conseil suivants ont déposé une déclaration de leurs intérêts pécuniaires :

Mme Déborah Bélanger, mairesse
M. Yves Sigouin, conseiller
M. Normand Gravel, conseiller
M. Denis Lacasse, conseiller
Mme Diane Gargantini, conseillère
M. Normand Girouard, conseiller
M. André Tremblay, conseiller.

371/09-11-09

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil approuve la nomination des conseillers suivants en tant que maire suppléant de la Ville de Rivière-Rouge, qui agiront pour la Ville et pour l'Agglomération :

- | | |
|-------------------------|--|
| - M. Yves Sigouin, | du 9 novembre au 31 décembre 2009 |
| - M. Normand Gravel, | du 1 ^{er} janvier au 28 février 2010 |
| - M. Denis Lacasse, | du 1 ^{er} mars au 30 avril 2010 |
| - Mme Diane Gargantini, | du 1 ^{er} mai au 30 juin 2010 |
| - M. Normand Girouard, | du 1 ^{er} juillet au 31 août 2010 |
| - M. André Tremblay, | du 1 ^{er} septembre au 31 octobre 2010. |

Que les conseillers désignés comme maire suppléant deviennent les premiers signataires des chèques, effets et autres documents de la Ville à la Caisse populaire Desjardins de Rivière-Rouge en l'absence de la mairesse Mme Déborah Bélanger, pendant les périodes décrites ci-dessus, attendu que tous les membres du Conseil sont habilités à signer lesdits chèques en cas d'urgence.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

372/09-11-09

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2009

DATE D'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2010 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2010, 2011 ET 2012

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De fixer la date d'adoption des prévisions budgétaires 2010 et du programme triennal d'immobilisations de la Ville pour les années 2010, 2011 et 2012 au 21 décembre 2009.

ADOPTÉE

373/09-11-09

NOMINATION D'UN AVOCAT : DOSSIER A.B.C. RIVE-NORD INC.

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De mandater Me Guylain Morin, avocat chez Morin Poisson Chagnon, avocats, pour représenter la Ville de Rivière-Rouge relativement à la requête introductive d'instance présentée contre elle par Asphalté, Béton, Carrières Rive-Nord inc. (A.B.C. Rive-Nord inc.) le 28 octobre 2009.

ADOPTÉE

374/09-11-09

ENTENTE RELATIVE À LA GESTION DES CONSTATS D'INFRACTION

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'approuver le renouvellement de l'entente relative à la gestion des constats d'infraction avec la Ville de Mont-Laurier pour les années 2010, 2011 et 2012 et d'autoriser, si nécessaire, la mairesse et le directeur général à signer ladite entente pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

375/09-11-09

FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX, DES BIBLIOTHÈQUES ET DU CSCVR DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

Que le bureau municipal (le bureau central et les deux points de services) soit fermé du 23 décembre 2009 au 4 janvier 2010 inclusivement.

Que les bibliothèques soient fermées du 23 décembre 2009 jusqu'au 4 janvier 2010 inclusivement.

Que le Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge soit fermé les 24, 25 et 31 décembre 2009 ainsi que le 1^{er} janvier 2010.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

376/09-11-09

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2009

REMPLACEMENT TEMPORAIRE DU DIRECTEUR DU SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

CONSIDÉRANT la démission du directeur du Service des loisirs et de la culture effective le 10 octobre 2009;

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'entériner le remplacement temporaire du directeur du Service des loisirs et de la culture, jusqu'à l'embauche d'un nouveau directeur, par M. Michel Robidoux, directeur du Service des travaux publics.

D'entériner la compensation de dix pour cent (10%) de son salaire régulier accordée à M. Robidoux relative à ce remplacement ainsi que le paiement de dix (10) heures de temps accumulé par semaine jusqu'à ce que la banque de temps accumulé de M. Robidoux descende à soixante (60) heures.

Que toutes les heures supplémentaires travaillées par M. Robidoux faisant en sorte que sa banque de temps accumulé dépasse soixante (60) heures lui soient payées, et ce, jusqu'à l'embauche d'un nouveau directeur du Service des loisirs et de la culture.

ADOPTÉE

377/09-11-09

NOMINATION D'UN AVOCAT : DOSSIER DES GRIEFS

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De mandater Me Sylvain Lefebvre, avocat de la firme Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associés pour représenter la Ville de Rivière-Rouge relativement aux griefs présentés par le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2867.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 157 IMPOSANT UNE TARIFICATION POUR LES SERVICES DES LOISIRS ET DE LA CULTURE ET DU CAMPING MUNICIPAL

M. le conseiller Normand Gravel donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement numéro 157 imposant une tarification pour les services des loisirs et de la culture et du camping municipal, lequel règlement remplacera le règlement numéro 153.

TRANSPORT ROUTIER

378/09-11-09

ÉTABLISSEMENT D'UN DROIT D'USAGE EN FAVEUR DE GÉOLIGNE INC.

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la mairesse et le directeur général à signer l'acte notarié établissant un droit d'usage en faveur de Géoligne inc. sur une propriété de la Ville adjacente au 349, rue L'Annonciation Sud pour une période de dix (10) ans, renouvelable automatiquement.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2009

LOISIRS ET CULTURE

379/09-11-09

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA VILLE POUR UNE DEMANDE D'ATTESTATION DE CLASSIFICATION POUR LE CAMPING SAINTE-VÉRONIQUE

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De nommer M. Alain Deslauriers, directeur général, à titre de représentant de la Ville de Rivière-Rouge dans le dossier de demande d'attestation de classification pour le Camping Sainte-Véronique.

ADOPTÉE

380/09-11-09

PLAISIRS D'HIVER

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le versement d'une aide financière de 300,00 \$ au CSSS d'Antoine-Labelle pour la réalisation de l'activité familiale « Plaisirs d'hiver » au Club de ski des 6 Cantons le samedi 30 janvier 2010.

ADOPTÉE

381/09-11-09

DEMANDE CONJOINTE DES MAISONS DES JEUNES DE RIVIÈRE-ROUGE ET DE LA FONDATION DE L'ÉCOLE DU MÉANDRE

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'accepter la demande conjointe des maisons de jeunes de Rivière-Rouge et de la Fondation de l'École du Méandre à l'effet de fournir gratuitement les équipements du Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge pour la tenue d'un tournoi de hockey mixte samedi le 24 avril 2010 durant toute la journée.

Que la Ville fournisse un trophée pour le vainqueur de ce tournoi.

ADOPTÉE

382/09-11-09

DEMANDES DE L'ÉCOLE DU MÉANDRE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'accorder une aide financière de 160,00 \$ à l'École du Méandre pour la réalisation d'un concert de Noël qui aura lieu le 22 décembre 2009 à l'église de L'Annonciation.

De faire paraître une publicité dans le passeport régional Toronto 2010 au coût de 200,00 \$ servant à financer un voyage à Toronto pour les élèves de 3^e secondaire au printemps 2010.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2009

DIVERS

383/09-11-09

DEMANDE DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LA-ROUGE

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De faire paraître une publicité dans le feuillet paroissial de la Paroisse Notre-Dame-de-la-Rouge pour l'année 2010 au montant de 200,00 \$.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du Conseil répondent aux questions adressées par le public.

384/09-11-09

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20h40.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.

Mme la mairesse donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.

LA MAIRESSE

LA GREFFIÈRE

Déborah Bélanger

Claire Coulombe